



EDITO

Conséquences du dérèglement climatique

Nous venons de traverser un nouvel épisode de pluies intenses. Malheureusement, les terrains gorgés d'eau, ne nous ont pas permis de réaliser certains travaux, indispensables, pour canaliser les quantités de plus en plus importantes d'eau et surtout d'en limiter les conséquences.

Avec les services de l'assainissement de la métropole nous allons engager diverses actions au regard de ce qui s'est passé au moment des intempéries.

Nous allons organiser une réunion publique le jeudi 28 novembre pour vous présenter l'ensemble de nos actions.

Dans ce type de situation il est essentiel d'être organisé et pour cela nous avons créé notre Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Un des éléments importants de cette organisation est la constitution de la Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC). La commune souhaite la mettre en place très prochainement. Sous l'autorité du maire, la RCSC est une force de sécurité civile constituée de bénévoles, hommes et femmes, qui se mobilisent toute l'année en intervenant auprès des citoyens, que ce soit pour effectuer des missions de prévention et d'information, mais également en cas de circonstances imprévisibles.

Ils sont alors un chaînon indispensable de la préparation de la population face aux risques encourus par la commune.

Comme vous pouvez le constater par vous-même, ce que certains nous prédisaient depuis quelques années, est devenu une réalité.

Nous devons nous adapter à tous ces changements et avec un peu d'anticipation, de réflexion et d'intelligence cela peut se faire sans trop de peine.

Philippe Beaumont

SOMMAIRE

LA VIE MUNICIPALE p 2 à 5

- CCAS
- Environnement
- Culture, Sport, Loisirs, Associations
- Urbanisme
- Finances et personnel communal

LA VIE A MARIGNY p 6

ASSO' INFO p 7 à 10

- Le Comité des Fêtes
- Jardin des Jeunes Pousses
- Anciens Combattants
- Famille Rurale
- APEM
- L'ESM
- L'ESM FOOT

INFOS / AGENDA / ETAT CIVIL p 12



BANQUE ALIMENTAIRE

La grande collecte nationale au profit de la banque alimentaire aura lieu, cette année les 22, 23, et 24 novembre 2024.

Cette année, ce sera un peu différent, puisque le CCAS de Marigny les Usages ne peut pas organiser la collecte près de l'épicerie du village.

Aussi, nous avons choisi de mettre à votre disposition, pour le recueil de vos dons, plusieurs

points de collecte (mairie, garderie, bibliothèque) durant la semaine du 18 au 22 novembre.

Cette collecte est l'unique occasion pour la banque alimentaire du Loiret de faire appel directement à votre générosité.

Pour votre information, les banques alimentaires ont principalement besoin de dons en produits secs à durée de conservation longue et à forte valeur ajoutée nutritionnelle (féculents, légumes secs, sucre, huile, conserves...). Ces denrées sont ensuite redistribuées aux associations partenaires et CCAS qui les attribuent aux personnes en situation de précarité.

Nous vous remercions par avance de votre participation

COLLECTE
Banques Alimentaires
DU 18 AU 22 NOVEMBRE

PAS DE PRODUITS FRAIS

Malgré la fermeture de l'épicerie, nous organisons la collecte d'aliments. Vous pouvez déposer vos dons pendant la semaine :

- en mairie:** les lundis, mercredis et vendredis de 8h30 à 12h30, les mardis et jeudis de 15h à 18h30.
- à la garderie:** de 7h30 à 8h20 et de 16h30 à 18h30.
- à la bibliothèque:** les mardis et jeudis de 16h30 à 18h.

Mairie de Marigny les Usages

L'ATELIER MEMOIRE

Les ateliers mémoire Chauffe citron ont débuté !

Vous avez plus de 60 ans, le CCAS et l'équipe de Chauffe Citron vous invitent à participer aux ateliers mémoire.

Venez découvrir des sujets de culture et stimuler vos méninges lors des animations Chauffe Citron. Au programme : jeux de réflexion, rébus, mémo, anagrammes, questions de curiosité, récits sur le sujet... le tout dans une ambiance conviviale !

Une action financée par la Conférence des financeurs département du Loiret

Venez nous retrouver, nous vous accueillerons avec grand plaisir.



Programme 2024-2025

✓ Jeudi 10 octobre	✓ Vendredi 18 octobre	Vendredi 15 novembre
Judi 28 novembre	Vendredi 6 décembre	Vendredi 13 décembre

15h00 à la Salle Ara Martis

Durée : 1h
Résumé : à chaque séance, vous vous aventurerez dans l'histoire méconnue d'un objet, d'une tradition, d'une personnalité ou d'une œuvre d'art. Vous en apprendrez de belles sur ce qui nous entoure.
Groupe : 20 personnes

Murielle Buleon

ENVIRONNEMENT

Le conseil municipal a émis deux avis défavorables via l'enquête publique « EARL Les Œufs de ma ferme » et « Agrandissement de Deret » dans les comptes rendus du 24/09 et 07/10 du conseil municipal sur le site internet de notre commune.

Gilles Lendon



Dans le cadre d'octobre rose, la municipalité a organisé, le samedi 5 octobre, sa manifestation en faveur de la Ligue Contre le Cancer :

Cette 3ème édition est encore un succès !!!

165 marcheurs se sont retrouvés dans la cour de l'école, et ont participé à l'échauffement très dynamique animé par Bertille BETARE TRIAU, suivi d'une marche de 5 kms dans notre commune et pour récompense un goûter offert à tous.

Cette manifestation a permis de récolter 1 055 €uros de dons au profit

de la Ligue Contre le Cancer, présente toute la journée.

A cette somme viendra s'ajouter un don de l'association « La Petite Fabrique » de 100 €uros. Présente également à cette manifestation, elle a vendu ses créations fait main pour octobre rose dont les bénéfices sont également reversés à la Ligue contre le Cancer.

MERCI : La Municipalité tient à remercier les Martarais pour leur générosité ainsi que les entreprises Bobbies, Publigravie, Famille Rurales, Carrefour Saran, Super U de Loury, pour leurs dons pécuniers ou

pour agrémenter le goûter.

La manifestation était suivie par le concert de l'AML Art Musique et Loisirs. L'orchestre était composé de 62 musiciens qui nous ont offert un magnifique concert d'une qualité et d'une générosité exceptionnelles.

Nous les en remercions vivement et merci à vous très cher public d'avoir répondu présent !



village de Noël

8 Décembre 2024
9h30 - 16h30

Nombreux exposants
restauration
animations

MARIGNY LES USAGES

Mairie de Marigny Les Usages

Programme de la journée

9h30: ouverture du village

9h30-16h00: ateliers créatifs, jeux de société, lecture de contes, photographies avec le Père Noël, maquillage, chants de Noël

10h30 et 15h: Rencontre avec le Père Noël

11h: démonstration du MRCM

11h30: Chants de Noël

12h: Vin chaud offert

Chorale AMI-VOIX

MARIGNY LES USAGES

AMIC

CANTILES FCFC

Familles rurales

ESM

TENNIS CLUB

MARIGNY LES USAGES

Installation panneaux photovoltaïques

Déclaration préalable ou non ?

Si les panneaux **installés au sol** ne doivent être déclarés que s'ils ont une puissance supérieure à

3 KW et/ou une hauteur de plus de 1.80 m, ceux **posés sur le toit** nécessitent toujours le dépôt d'une déclaration préalable en mairie car ils modifient l'aspect extérieur du bâtiment.



Forte augmentation des déclarations préalables en mairie

Ces dernières années, sous l'effet de la transition écologique, les installations de panneaux photovoltaïques se sont multipliées sur la commune qui, dans sa démarche de Territoire Engagé pour la Nature, soutient ce mode de production d'énergie renouvelable.

Toutefois, depuis l'année dernière, une augmentation assez importante du nombre de demandes à ce sujet a été constatée. En effet, certains habitants sont démarchés ou consultent plusieurs entreprises et, chaque fois, une déclaration préalable est déposée en mairie alors que le projet n'est pas confirmé. Il arrive, des fois, que trois demandes différentes soient déposées pour le même projet. Cela génère un travail administratif supplémentaire et inutile pour les traiter et annuler ensuite celles dont le projet ne se réalise pas.

Ainsi, afin de limiter la multiplication de ces demandes, les déclarations préalables pour l'installation de panneaux photovoltaïques ne doivent être déposées en mairie qu'une fois le projet validé et l'entreprise qui exécutera les travaux choisie.

Alida Lacombe

FINANCES ET PERSONNEL COMMUNAL

Information sur les taxes foncières 2024

Taxe supplémentaire GEMAPI (0,174% sur les propriétés bâties et 0,331% sur les propriétés non bâties) :

Cette taxe supplémentaire est une taxe pour la gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (votée en conseil métropolitain).

Avant c'était l'État qui prenait en charge cette taxe. Aujourd'hui cette charge revient désormais aux Collectivités locales.

Résultat des comptages suite enquête de recensement réalisée en 2024 sur notre Commune. (Source INSEE)

Ces comptages ne constituent en aucun cas la population totale de notre commune, au sens du décret n°2003-485 du 05/06/2003. Notamment, ne sont pas comptabilisés ni les effectifs relevant du traitement des fiches de logement non enquêté, ni la population comptée à part recensée dans d'autres communes. En d'autres termes, ces comptages n'ont aucune valeur juridique.

Conformément aux dispositions de l'article 156 de la loi n°2002-276 du 27/02/2002 relative à la démocratie de proximité, les populations légales issues des enquêtes annuelles de recensement réalisées de 2019 à 2024 seront publiées par décret pour toutes les communes fin 2024. Elles prendront effet au 01/01/2025.



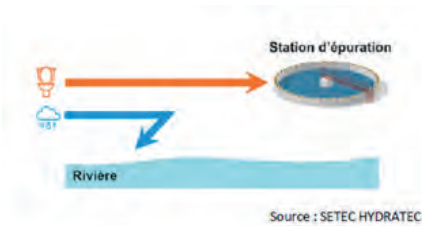
Adresse d'habitation (<i>maisons</i>)	725
Adresses collectives (<i>immeubles</i>)	7
Résidences principales	709
Logements occasionnels, résidences secondaires, logements vacants	30
Total de logement enquêtés	739
Logements non enquêtés	5
TOTAL des logements d'habitation	744



TOTAL des bulletins individuels (nombre d'habitants)	1855
Habitations mobiles	5
Total des bulletins (<i>nombre d'habitants</i>) des habitations mobiles	16
Etablissement accueillant du public	1
Total de personnes recensées habitant dans les établissements accueillant du public	33

Josette Lagareno

Le bon usage du réseau d'assainissement



Le saviez-vous ?

Il existe deux réseaux souterrains dans les rues de la commune de Marigny-Les-Usages : un réseau d'assainissement pour collecter les eaux usées (eaux provenant des cuisines, lavabos, salles de bains, toilettes, ..) et un réseau pour collecter les eaux pluviales urbaines (eaux des toitures, et des surfaces imperméabilisées). Le réseau d'assainissement des eaux usées se prolonge jusqu'à la station d'épuration de La Chapelle Saint Mesmin où les eaux usées sont épurées avant d'être rejetées dans la Loire. Les eaux pluviales se rejettent directement dans l'Esse, affluent de la Bionne.

Le réseau d'assainissement des eaux usées est dimensionné pour collecter uniquement les eaux usées. Il est donc très important de ne rejeter :

- ni les eaux pluviales,
- ni les eaux de captage, ou de drainage
- ni huiles ou matières grasses,
- ni objets solides (lingettes et autres produits non délitables),
- ni produits chimiques et toxiques.

Ces eaux ou objets encombrant et obstruent les réseaux et les postes, qui ne sont pas dimensionnés pour les recevoir. Conséquences : ça déborde à l'aval!

Lors des récents épisodes de fortes pluies sur Marigny, l'ensemble des ouvrages de gestion des eaux usées ont fonctionné normalement, mais ont été saturés par des eaux pluviales, qui n'avaient pas à s'y trouver ! En particulier, les postes de relevage ne sont pas dimensionnés pour des volumes si importants et, lorsque le niveau d'eau est trop élevé, les pompes sont « noyées » et fonctionnent moins bien.



LES BONS GESTES, ÇA COULE DE SOURCE !

CHACQUE ANNÉE, **500 TONNES DE LINGETTES** SONT RÉCUPÉRÉES DANS LES CANALISATIONS D'ORLÉANS MÉTROPOLE.

C'est beaucoup trop ! Il faut savoir que même les lingettes biodégradables n'ont pas le temps de se décomposer entre la chasse d'eau et la station d'épuration, elles bouchent les réseaux et polluent notre environnement (Loire et autres cours d'eau).

CE QUI N'EST PAS AUTORISÉ

LES HUILES ET MATIÈRES GRASSES : huiles de vidange, graisses, huiles de friture.

LES OBJETS SOLIDES : lingettes et autres produits non délitables (même biodégradables), couches, protections hygiéniques, cotons-tiges, lames de rasoir, mégots de cigarettes, litières pour animaux, etc.

LES PRODUITS CHIMIQUES ET TOXIQUES : solvants, peintures, produits de jardins, essence, médicaments, le lavage des véhicules dans la rue car les restes d'hydrocarbures et d'essence peuvent se déverser dans le réseau d'eaux pluviales puis dans le milieu naturel (Loire, Loiret, Marchénié, Dhuy...).

CE QUI EST AUTORISÉ

LES EAUX USÉES provenant des cuisines, lavabos, salles de bains, toilettes...

LES EAUX USÉES SOUMISES À AUTORISATION issues des activités de restauration, pressings, cabinets médicaux, activités artisanales ou industrielles, eau de lavage des parkings couverts.

LES EAUX DE PLUIE SOUS CONDITIONS ET APRÈS AUTORISATION provenant soit des précipitations atmosphériques, soit des arrosages ou lavages des voies publiques et privées, des jardins, des cours d'immeubles, des sous-sols.

CONSEIL

Privilégiez les produits d'entretien naturels (citron, vinaigre blanc...) ou biodégradables, moins nocifs pour l'environnement.

Des campagnes de contrôle de raccordement ont été réalisées par le service assainissement d'Orléans Métropole en 2023-2024 sur votre commune et vous avez réalisé à la suite de nombreuses mises en conformités.

Au vu de ces inondations récentes, Il est très important de vérifier dans vos installations privées, si vous en disposez, que la pompe vide-cave n'est pas non plus raccordée sur le système des eaux usées.

A d'autres endroits de la commune, c'est le ruissellement qui a entraîné des inondations. Un travail s'est engagé entre la commune et la Métropole pour partager précisément le diagnostic, clarifier les responsabilités et trouver des leviers pour limiter ces ruissellements et leurs impacts.

l'eau
D'ORLÉANS MÉTROPOLE

Le 3 et le 5 septembre des classes du CE1 au CM1 se sont rendues aux Jeux paralympiques afin d'assister aux épreuves d'athlétisme qui se sont déroulées au Stade de France.

Nos élèves ont ainsi eu la chance de voir les épreuves de saut en longueur, lancer du poids, lancer de javelot, course de vitesse et course en fauteuil.
Cette sortie leur a permis à tous, de clore l'année scolaire 2023-2024 qui a finie le thème des jeux olympiques dans toutes les classes de notre école.



Le 4 octobre dernier, l'association Lourymage nous a offert une belle exposition photographique. Celle-ci était installée dans la salle Ara Martis. En observant les différents clichés, 6 classes du cp au cm2 ont pu travailler le vocabulaire relatif à l'image et la description d'image, ils ont observé différents points-de vues et échangé sur les conditions qui doivent être réunies pour qu'une photographie soit réussie. Un grand merci à Lourymage !



Recensement école :

Afin de préparer les futures rentrées, nous aurions besoin de compléter la liste des enfants nés en 2022 ou 2023 qui seront inscrits à l'école maternelle de Marigny les Usages en septembre 2025 ou en septembre 2026. Si votre enfant est concerné, merci de remplir le questionnaire en ligne via <https://forms.gle/wfYCVF5EnYjEc57YA> ou le Qrcode ci-contre.



La campagne de prélèvement du 22 octobre a permis à l'Etablissement Français du Sang de prélever 43 poches de sang.

Un grand merci pour vos dons!!

Sachez qu'avec une poche prélevée se sont 3 personnes qui peuvent en bénéficier.

AVEC L'APPLI « DON DE SANG », RETROUVEZ EN UN CLIC :

- ✓ Le calendrier de vos rendez-vous.
- ✓ Le lieu de don le plus proche pour prendre rendez-vous facilement.
- ✓ Le test d'autoévaluation, pour savoir si vous pouvez donner dès maintenant. Il sera complété lors de l'entretien préalable au don réalisé sur place avec le personnel habilité.
- ✓ Votre carte donneur à partir de votre 2ème don.



PERISCOLAIRE

Une bonne action peut tout changer.

APPEL AUX DONNS

Pour l'accueil de loisirs/périscolaire

DONNER UNE DEUXIÈME VIE À VOS LIVRES !

Nous récupérons des livres pour enrichir notre bibliothèque
BD, album jeunesse ...

Martarais, si vous avez chez vous des livres pour enfants en bon état répondant à ces critères d'âges (3 à 11 ans) et dont vous n'avez plus l'utilité, merci de bien vouloir les déposer au périscolaire.

L'ÉQUIPE D'ANIMATION



9ème Edition

LA MARTARAISE

MARIGNY les USAGES [45]

Organisé par

21 Km
34 Km
45 Km

DIMANCHE 03 NOVEMBRE 2024

Départ individuel de 8h00 à 10h00
Inscription sur place à la salle des Etangs
Tarif : 5€ à partir de 14 ans

Ravitaillements sur les 3 circuits
(Gobelet individuel non fourni)

Pour plus d'informations : 06.83.00.87.47 ou cdfmarignylesusages.fr

La 9ème édition de la Martaraise VTT organisée par le Comité des Fêtes de Marigny les Usages, aura lieu le dimanche 3 novembre 2024.

MARIGNY

Les Usages

Jeudi 21 Novembre 2024

Édition spéciale

A partir de 19h
salle des étangs

Assiette de charcuterie et verre dégustation offerts par le comité des fêtes

Restauration possible sur place (charcuterie, fromage, pâtisserie) pour quelques euros

Contrat de rigueur

Le Beaujolais Nouveau arrive le 21 Novembre 2024 à Marigny. Renouons avec nos vieilles traditions autour d'un petit verre de « Beaujol-Pif ». Venez nombreux fêter cet évènement.



Cette année encore, le jardin des jeunes pousses a ouvert ses portes à la rentrée pour les enfants de l'école. En juin, grâce à l'investissement des bénévoles et des enseignants, le jardin pédagogique a reçu un prix départemental des écoles fleuries. Fin octobre, c'est à l'occasion de notre traditionnelle soirée d'Halloween que le jardin a été « joliment » décoré !

Vous aimez jardiner ? Vous avez envie de vous investir dans ce beau jardin pour les enfants ? Venez nous rejoindre afin d'accompagner les enfants dans leurs découvertes ! Ils apprendront l'art de jardiner mais aussi à comprendre et respecter la nature.

Que vous ayez la main verte ou pas, que ce soit une, deux, trois matinées par semaine ou même quelques heures par mois, n'hésitez pas ! Vous serez toujours accompagné par des bénévoles plus anciens et des enseignants. De septembre à fin octobre et de mars à fin juin, grâce à vous, beaucoup de beaux projets pourront germer. Nous vous attendons nombreux à l'assemblée générale qui se tiendra :



Jeudi 21 novembre à 18h00 (Salle Ara Martis)





Comme chaque année, la section de Venneçy-Marigny était représentée à la commémoration du 13 août 2024 à Chilleurs-aux-Bois à l'invitation du maire de la commune pour participer à la cérémonie commémorant l'exécution des résistants du maquis de Chilleurs-aux-Bois.

Jackie MAUREAU, président de la section, était accompagné de Marcel LIORET, porte-drapeau de Marigny-les-Usages et de Manuel RUSSO, porte-drapeau de Venneçy. Roger DESLANDES, maire de Venneçy et adhérent à notre association était également présent.

La cérémonie s'est déroulée à la clairière des châtaigniers où a eu lieu

un vibrant hommage à ces hommes courageux morts pour leur patrie, en présence des familles et d'une foule nombreuse.

A l'issue des discours notamment du maire de la commune et du sous-préfet de Pithiviers, et des dépôts de gerbes, les officiels ont salué l'ensemble des porte-drapeaux présents, un moment toujours émouvant pour nos valeureux camarades ;

Je tiens ici à remercier nos deux porte-drapeaux qui répondent toujours présent et qui sont fiers de représenter notre petite section.

Jackie Maureau



MARIGNY LES USAGES
17 NOVEMBRE
Début des jeux à 14H00

LOTO

Organisé par L'ACPVG CATM OPEX DE VENNECY-MARIGNY

Salle polyvalente des étangs

Nombreux lots

Bons d'achats dont 1 de 300€
Trotinette électrique enfant
Montre connectée
Electro-ménager, filets garnis,
Nombreux autres lots....

Tarifs cartons :

- 1 carton : 4 €
- 5 cartons : 16 €
- A partir de 8 cartons
3 € le carton

DUVETTE ET CREPES



COMMEMORATIONS

Les membres de la section des anciens combattants CATM de Venneçy-Marigny

Participeront aux commémorations suivantes qui auront lieu au monument aux morts de Marigny-les-Usages :

- Armistice du 11 novembre 1918 qui a mis fin à la première guerre mondiale.
- Hommage aux morts de la guerre d'Algérie, le 5 décembre 2024.



ASSOCIATION DE
MARIGNY-LES-USAGES

Le samedi 5 octobre, la municipalité a organisé la troisième édition de la Martarose, action organisée dans le cadre d'octobre rose destinée à la lutte contre le cancer du sein. Des bénévoles de Familles Rurales ont participé à cette manifestation, clôturée par un concert de grande qualité.



Le mot de la vice-présidente

Nous sommes bientôt à la fin de l'année et comme annoncé lors de l'assemblée générale 2024, Jackie Maureau ne se représentera pas pour assurer la présidence de notre association.

Les membres du bureau et moi-même avons pallié à son absence en effectuant les nombreuses tâches afin d'assurer les manifestations et autres événements prévus en 2024.

Les membres du conseil d'administration font tout ce qui est dans leurs possibilités mais l'âge avançant, cela devient difficile, particulièrement lors du LOTO et du vide-greniers, j'en profite pour remercier les bénévoles qui nous ont apporté une aide précieuse.

Je ne réside pas sur Marigny, mais ces 3 années passées auprès de vous m'ont beaucoup apporté, et je souhaite voir notre association continuer à vivre dans la convivialité et le bien-être de tous nos adhérents.

A ce jour, je n'ai aucune certitude sur le devenir de Familles Rurales, mais je ne pourrais pas assumer la présidence si je n'ai pas les moyens d'y parvenir avec sérieux et rigueur.

Aujourd'hui, ma principale requête est d'avoir quelques bénévoles pour nos deux plus grandes manifestations (loto et vide greniers) en tenant compte des disponibilités de chacun.

Je vous remercie par avance et je souhaite de tout cœur, que vous ne resterez pas indifférent à ce message.

Martine Quaille

A vos agendas!

Association
PARENTS
ELEVES
MARIGNY



A vos agendas ! La fin de l'année s'annonce bien remplie !

« Mise en scène » ! Le thème de cette nouvelle année scolaire tombe à pic avec la nouveauté de l'APEM pour cette année ! Un atelier d'initiation au théâtre ! Ce dernier aura lieu le dimanche 24 Novembre à la salle des étangs :

- de 10h00 à 11h30 un atelier parents/enfants pour les maternelles avec un accueil « petit-déjeuner ».
- de 14h00 à 16h00 un atelier pour les primaires avec un goûter.

La participation est de 2€ par enfant.



Nous renouvelons notre action en faveur du téléthon avec une vente libre de viennoiseries en partenariat avec les 2 boulangers de St Jean-de-Braye à la sortie de l'école le vendredi 29 Novembre. Tous les bénéfices seront reversés au téléthon.

Et enfin... oh oh oh .. ! Noël arrive à grands pas avec notre action gourmande « Vente de chocolats » en partenariat avec Alex Olivier de Neuville-aux-Bois. Les bénéfices de cette vente de chocolats financeront le spectacle de Noël pour les enfants de l'école. Alors n'hésitez pas à passer vos commandes via le QR code ou le bon de commande. Tous les matarais peuvent commander, les chocolats seront distribués avant Noël !



Dernière date à retenir : le 08 Décembre, pour l'atelier des lutins ! Au programme : ateliers créatifs, maquillage, contes, photo avec le Père Noël et bien d'autres surprises. Le tout articulé autour du village de Noël de Marigny pour une journée familiale autour de la féerie de Noël !

Bonne fin d'année à tous ! A très vite !



La saison sportive a bien débuté, de nombreux participants nous ont rejoints...
Effet Jeux Olympiques ? Nous sommes ravis de voir qu'ils ont envie de bouger et participent activement aux cours proposés.

NOUVEAUTE :

Proposition de stage de QI GONG, le samedi matin, les 16 novembre, 18 janvier 2025, 15 mars et 24 mai. Pour nous permettre d'organiser au mieux ces stages, merci de vous positionner rapidement pour y participer. Contactez-nous par mail : esmarigny45@gmail.com ou par téléphone au 06 25 53 06 61 pour obtenir plus d'informations. Si vous êtes nombreux à ces derniers, nous envisagerons l'ouverture de cette nouvelle activité pour la saison 2025/2026.

ASSEMBLEE GENERALE :

Cette dernière se tiendra le vendredi 22 novembre à 20h à la salle des Etangs. Pour qu'une association fonctionne, il est nécessaire que les adhérents y assistent pour participer aux votes et faire part des évolutions qu'ils aimeraient que l'ESM mette en place (réalisable).

Aussi n'hésitez pas à rejoindre le bureau de l'ESM, pour apporter des idées, nous serons heureux de vous accueillir, car nous avons besoin de nouvelles compétences et nous aimerions partager les différents postes décisionnaires.

Evelyne Billard 06 25 53 06 61 (présidente)

Catherine Miquel 06 45 68 46 88 (secrétaire)



« Le Football à Marigny : La saison est bien lancée... »

Grand succès pour notre rentrée avec de nombreuses nouvelles têtes et pleins de sourires .
Près de 270 licenciés vont représenter le club chaque week end

- **Début de saison :** Résultats encourageants pour l'ensemble de nos équipes ...
 - Grand bravo à tous et félicitations à nos éducateurs. Bienvenue à tous et Merci aux parents de leur confiance!
 - Historique pour Marigny: la qualification en Coupe du Centre de notre équipe féminine contre Val Sologne. Victoire 7 buts à 2 !! Prochain tour le 3 novembre 2024
- **Pour la saison 2024 – 2025 : des nouveautés et des idées ... !!!**
 - Création d'une section Baby Foot pour les jeunes footeux de 5 ans, dirigée par Luca, éducateur diplômé .
Pour tout renseignement, contactez nous : Luca 06 79 46 67 62 ; Lionel 07 83 57 00 08

- **Le Foot en marchant, la Santé pour TOUS ...**

Gardez la forme grâce au foot en marchant.

Une pratique loisir en toute sécurité avec l'esprit foot à votre rythme et sans compétition .

Intergénérationnelle et accessible à tous.

Vous êtes intéressés, contactez nous : Jean Luc Peny 06 27 91 34 79

Notre objectif, organiser une séance découverte le Samedi 23 Novembre à 18h00



- **Club des supporters : La Martaraise team vous attend**

C'est une façon de proposer aux bénévoles de se regrouper et de valoriser leur investissement . Venez vous joindre à l'équipe de Coralie et Mimi .

- Manifestations : dates à retenir pour notre saison 2024 – 2025
- Arbre de Noël Ecole de foot : le Jeudi 12 Décembre 18h00 à Marigny salle des Etangs
- Soirée dansante : Samedi 29 Mars 2025, salle des Etangs
- Concours de Pétanque au terrain de Lugère : Dimanche 15 Juin 2025
- Tournois Jeunes U 7 / U 9 et U 11 / U13 : Samedi 28 et Dimanche 29 Juin 2025
- Color Run : Dimanche 6 Juillet 2025, ambiance garantie

Pour tout renseignement sur notre club ,

Contactez : Lionel Erit au 07 83 57 00 08 ou Raphaël Bignet 06 84 37 78 42

Comme nos 1000 abonnés, suivez la vie de votre club sur notre page facebook ES.Marigny Foot



Les IMPRESSIONS réunies
pour mieux vous satisfaire au quotidien dans vos travaux de communication.

Beauvallet IMPRIMEUR
Nouvelle Génération

OLLIVIER
IMPRIMERIE

IMPRESSIONS réunies

HSCE
IMPRIMERIE

13 rue Emile Leconte - 45140 INGRÉ
02 38 90 20 77 - contact@impressions-reunies.fr

Chez Fifi au Marigny




Bar- Restaurant
02.38.65.54.58

25 place de l'église
Marigny les Usages

Lundi au jeudi : 7h30/19h
Vendredi : 7h30/22h
sur place ou à emporter (pizza, burger...)

www.facebook.com/chezfifilleaumarigny



ALEXOTO 45


Réparations et entretiens toutes marques -
Diagnostic électronique - Montage - Equilibrage
pneus auto et moto

ouvert du lundi après-midi au samedi matin

09.50.83.76.64
alexoto45@free.fr

105 rue du Champ Nappe
45760 MARIGNY LES USAGES

CHAPE ■ FAIENCE ■ CARRELAGE



Thierry DESMAZEAU
06 75 03 48 16 ■ thierry.desmazeau@gmail.com
THALMA ■ Rue des Prés ■ 45470 Trainou



CB Bois
L'artisanat à votre service

Menuiserie MIXTE - Alu, Bois, PVC
Véranda - Volet - Portail
Charpente - Escalier
Cuisine - Agencement intérieur

Guillaume Cottet : 06 24 30 24 31
g.cottet@cb-bois.fr

67, avenue Eugène Milon - 45 470 LOURY



iad
CA FAIT DU BIEN À L'IMMOBILIER

VOTRE CONSEILLER EN IMMOBILIER SUR LE SECTEUR



Nicolas LAZARENO
06 61 46 02 90
REJOIGNEZ iad ! CONTACTEZ-MOI !
iadfrance.fr

Vous êtes commerçant, artisan ou auto-entrepreneur et vous souhaitez avoir un encart publicitaire dans l'Echo des Usages. Vous pouvez compléter le formulaire via le site internet de la mairie, rubrique ECHO DES USAGES et le retourner par mail à l'adresse mail mairie@marignylesusages.fr ou par courrier postal : Mairie Place de l'église - 45760 Marigny Les Usages

AGENDA

Date	Manifestation	Horaire	Lieu
Dimanche 3 novembre	Course VTT - Mataraise	8h	Salle des étangs
Lundi 11 novembre	Commémoration armistice	11h	Bourg de Marigny
Samedi 16 novembre	Stage Qu Jong ESM	à définir	A définir
Samedi 16 novembre	Repas des ainés CCAS	12h	Salle des étangs
Dimanche 17 novembre	Loto Anciens combattants	14h	Salle des étangs
Du 18 au 22 novembre	Collecte banque alimentaire		Salle des étangs
Mercredi 20 novembre	AG Amis Voix	19h	Salle Ara Martis
Jeudi 21 novembre	Beaujolais Nouveau - CDF	19h	Salle des étangs
Jeudi 21 novembre	AG - Jardin des Jeunes Pousses	18h	Salle Ara Martis
Vendredi 22 novembre	AG - ESM	20h	Salle des étangs
Dimanche 24 novembre	Initiation théâtre APEM	10h à 16h	Salle des Etangs
Jeudi 28 novembre	Soirée d'échanges	19h	Salle des étangs
Vendredi 29 novembre	Téléthon APEM à la sortie de l'école	16h30	Ecole
Jeudi 5 décembre	Hommage aux morts de la guerre d'Algérie	11h	Salle Ara Martis
Dimanche 8 décembre	Village de Noël	9h30-16h30	Salle des étangs
Vendredi 10 janvier	Vœux du maire	19h	Salle des étangs

Ils sont né(e)s

- Iris, Louise, Emée LACHAUME née le 25/05/2024
- Nino, Juan-Carlos SANCHEZ HURAUlt né le 12/07/2024
- Esteban ESCOBAR né le 15/08/2024
- Loën SEZESTRE né le 25/08/2024

Ils se sont mariés:

- GERAUD Julien et BRY Caroline le 01/06/2024
- FREON David et COLLEAU Roxane le 24/08/2024
- BELPALME Olivier et BALUTEAU Maguy le 24/08/2024
- CHARNOIS Laurent et DÉMOL Sandrine le 14/09/2024
- FORTIN Aurélien et BRASSIERE Cécilia le 05/10/2024

Ils sont décédés:

- Josette LANDRY veuve INGIANNI le 01/09/2024

INFOS UTILES

Ouverture de la mairie au public :

- Lundi de 08h30 à 12h30
- Mardi de 15h00 à 18h30
- Mercredi de 08h30 à 12h30
- Jeudi de 15h00 à 18h30
- Vendredi de 08h30 à 12h30

Pendant les vacances scolaires :

- lundi, mercredi et vendredi 08h30 à 12h00
- mardi et jeudi 15h00 à 17h30
- TEL : 02 38 75 04 15
- E-mail : mairie@marignylesusages.fr
- Site internet : www.marignylesusages.fr

Horaires de la bibliothèque:

- le mardi de 16h30 à 18h30
- le jeudi de 16h30 à 18h
- le 1er samedi du mois de 10h à 12h

- Samu : 15 / Pompiers : 18**
- Gendarmerie : 17 ou 02.38.46.83.60**
- ERDF: 09.72.67.50.45**
- Kinésithérapeute, Mme Alexandre: 06 01 60 16 82**
- Infirmière, Mme Manso: 06 77 34 02 09**

Horaires déchetterie:

- lundi de 14h à 17h00
- du mardi au vendredi, de 09h à 12h et de 14h à 17h00
- samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h00
- le dimanche de 9h à 12h
- Toutes les déchetteries et Végétri sont fermées les jours fériés.
- ⚠ Les déchetteries et Végétri de St Jean de Braye, St Cyr en Val et Ingré seront fermées le mardi. Celles de Saran, St Pryvé St Mesmin et Chécy seront fermées le jeudi

**ATTENTION
JOUR
DE CHASSE**

Parc de la Charbonnière:

- Jeudi 21 novembre
- 30 novembre
- 19 décembre
- 23 janvier
- 20 février

Forêt communale

- Mardi 05 novembre
- 03 décembre
- 07 janvier
- Samedi 25 janvier
- 18 janvier

Un panneau sera placé au début du parcours de santé pour vous rappeler les dates.

Donnez des objets

Où donner ?

Local de valorisation - Archimède
21 avenue Gay Lussac, St-Jean de Braye

Ouvert le lundi et mardi de 9h30 à 16h30 et du mercredi au samedi de 10h à 19h

Aires de réemploi dans les 5 déchetteries de la métropole:
Ingré, Saran, St-Cyr-en-Val, St-Jean de Braye, St-Pryvé-St-Mesmin

Directeur de la publication: Philippe Beaumont
Conception: Marine Rocher
Photos: Nicolas Lazareno, Marine R., Gilles L., Impression IDB Nouvelle Génération
Tiré en 800 d'exemplaires



Les prochains ramassages des déchets jaunes sont les 8 et 22 nov. et les 6 et 20 déc. 2024